

PROFIL DE FORMATION DÉMARCHE AU DIACONAT PERMANENT

Voici la démarche au Diaconat permanent. Il y a lieu, d'abord, de faire un discernement sur cette vocation par l'intéressé lui-même, son épouse, sa communauté d'appartenance et enfin par les personnes mandatées par l'Évêque à cet effet. Le déroulement de ce discernement se fait tout au long du cheminement et peut ressembler à ceci.

Il y a d'abord, dans un premier temps, l'intérêt manifesté verbalement ou par écrit par l'intéressé lui-même auprès du couple responsable du Service de préparation. Après une première visite, ces responsables décident s'ils peuvent permettre à l'intéressé de poursuivre la démarche ou s'il est préférable, de la retarder ou encore de refuser cette démarche.

Si le couple responsable juge que l'intéressé peut entreprendre une démarche de discernement, ce dernier est invité à en faire la demande par écrit. L'épouse écrit elle-même une lettre signifiant qu'elle est prête à entreprendre cette démarche avec son époux. Le tout est adressé au couple responsable.

Avant que la démarche soit entreprise, le curé ou le modérateur ou le responsable d'un service diocésain aura à donner son accord pour ce faire.

Ces premières formalités étant remplies, le Service de préparation prendra la relève pour faire vivre à la personne désireuse d'entreprendre cette démarche et à son épouse, une année axée uniquement sur le discernement vocationnel. Ce discernement se fera en lien avec les membres du Comité de probation et le couple responsable. Le couple doit donc suivre cinq (5) rencontres entrecoupées d'une session de relation d'aide et d'une fin de semaine de couple.

Après cette année, le candidat et son épouse sont invités: soit à poursuivre leur démarche (pour ce faire, chacun des membres du couple écrit une lettre à l'évêque en lui demandant de les accepter à la formation); soit d'abandonner l'idée de devenir diacre permanent. Occasionnellement, un candidat peut être invité à poursuivre sa réflexion.

Ensuite, si l'évêque accepte cette demande, le couple entre en démarche de formation tout en poursuivant sa démarche de discernement. L'homme devient alors **aspirant** au Diaconat permanent.

Durant sa démarche de formation, le candidat et son épouse sont accompagnés d'un tuteur qui leur est désigné par le Comité de formation. Cette démarche se poursuit sur quatre (4) années au cours desquelles il doit accéder au titre de **candidat**, de **lecteur**, et d'**acolyte** avant de recevoir l'**ordination**. À chacune des années, une étape est ordinairement franchie et à chacune des étapes, des consultations sont faites auprès de personnes qui ont connu le couple et qui proviennent du milieu familial, paroissial, de travail et d'engagement. Les lettres demandant de franchir ces étapes sont adressées au couple responsable.

À la toute fin de la formation, le candidat demande l'accession à l'**ordination** et l'épouse donne son accord. Le tout est fait par des lettres séparées adressées à l'évêque.

1- Tableau synthèse de la démarche au diaconat permanent

Préalable	Probation	Une année de discernement vocationnel	
Quatre (4) années de formation		Formation à recevoir durant ces 4 années	
1 ^{ière} année	Aspirant	Théologique	Certificat en sciences religieuses
2 ^e année	Candidat	Pastorale	La spiritualité du diacre
3 ^e année	Lecteur		Le ministère du diacre
4 ^e année	Acolyte		L'engagement diaconal L'accompagnement

Le rôle du Service de préparation se termine avec l'ordination au Diaconat permanent.

PROFIL DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ASPIRANTS ET DES CANDIDATS AU DIACONAT PERMANENT

1- La problématique

Depuis janvier 1972, alors qu'a commencé la formation de quelques candidats au Diaconat permanent, plusieurs comités de prêtres, de diacres et de tuteurs (es) ont déterminé les objectifs, coordonné l'organisation et situé les éléments importants de la formation au Diaconat.

Il est apparu nécessaire de questionner l'expérience de la formation des dernières années en tenant compte de la politique élaborée par l'Assemblée des Évêques du Québec et finalement de mieux répondre aux besoins et exigences de formation à donner aux candidats.

Le présent document constitue une mise à jour du profil de formation et d'accompagnement des candidats au Diaconat. Il vise donc à:

- établir un processus de formation et d'accompagnement qui tient compte des personnes, des milieux et des situations;
- faciliter la concertation entre les personnes de telle sorte que les pasteurs, les tuteurs (es), les professeurs (es) et les membres du comité du Diaconat permanent puissent mieux articuler leurs interventions;
- permettre au milieu de soutenir le candidat par la prière et de l'accueillir par une intervention efficace lors des étapes du cheminement;
- découvrir et développer chez le candidat et son épouse les aptitudes, les charismes et les goûts qui leur permettront d'accueillir favorablement l'appel du Seigneur;
- habiliter le candidat à exercer sa fonction pastorale dans un milieu donné et favoriser l'intégration du candidat dans le milieu;
- favoriser l'épanouissement du couple dont chacun des membres a une vocation propre;
- permettre à l'Évêque d'assurer son leadership spirituel et pastoral dans l'exercice de sa fonction de serviteur du Peuple de Dieu.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

1- Le Diaconat permanent, une question de service

Toute l'Église est en ministère... en SERVICE. L'Église est toute entière, ministérielle. Chaque communauté chrétienne, chaque Église locale, chaque diocèse incarne le service grâce à ses membres engagés dans des activités, mouvements, célébrations, etc... qui prolongent le service de Jésus-Christ lui-même.

2- Certains sont appelés

Appelés, au nom de la communauté par le pasteur – dans le diocèse, c'est l'Évêque – à exercer certains services particuliers, certains ministères d'une façon permanente. Cet appel se confirme un jour par l'ordination au Presbytérat pour certaines responsabilités confiées aux prêtres ou au Diaconat pour d'autres responsabilités confiées aux diacres.

3- Le diacre anime le service

Dans une communauté paroissiale ou diocésaine, le diacre invite les chrétiens au service, il met les chrétiens en situation de service; il devient responsable dans la communauté et signe du service. En vertu du mandat reçu à son ordination, le diacre acquiert cette responsabilité dans le service de la Charité, dans le service de la Parole et dans celui de la Liturgie.

4- La Charité

Le diacre est un "homme des frontières et du seuil de l'Église". Il est à la jointure du monde et de la communauté des croyants. Face aux besoins du monde et de la société, particulièrement des défavorisés, il est un éveilleur de créativité, prêt à s'engager pour la justice dans le respect des personnes. Il s'applique à déceler les vrais besoins des milieux moins accessibles à l'action de l'Église et à répondre à ces besoins au nom de l'Église.

5- La Parole

En raison des études qui lui auront permis d'approfondir sa foi, le diacre peut éclairer les questions qui montent de son milieu de vie. Il collabore à l'éducation de la foi et garde un souci constant de l'évangélisation de son milieu de vie.

6- La Liturgie

Le diacre intègre le service de la PAROLE et de la CHARITÉ dans le service de la Liturgie. Il anime la célébration des événements de la vie et, de par sa mission, rassemble le peuple de Dieu et préside la prière. Il partage avec le prêtre le ministère de la prédication et de la distribution de l'Eucharistie. Il préside au **Baptême** et exerce le rôle de témoin officiel du **Mariage** ou des **Funérailles chrétiennes**.

POUR DEVENIR DIACRE PERMANENT

1- À la base:

- être un chrétien parvenu à une certaine **maturité** humaine et évangélique;
- pouvoir **dire sa foi** et en **témoigner**;
- être inséré dans un milieu **paroissial** ou **diocésain**;
- avoir la capacité de subvenir à ses propres besoins;
- s'il est marié, avoir une bonne relation au niveau du couple et de la famille.

2- Certaines aptitudes:

- capacité de s'adapter et d'établir des **relations humaines** positives;
- esprit d'initiative;
- aptitude au travail d'équipe;
- un certain **leadership** et une certaine facilité d'expression;
- capacité de suivre le profil de formation intellectuelle;
- capacité d'entreprendre et de poursuivre un engagement pastoral répondant à ses aptitudes, à sa situation et aux besoins de la communauté chrétienne.

3- Et l'âge? Et le mariage?:

- pour entreprendre un cheminement, avoir au moins 25 ans s'il est célibataire; 35 ans d'âge et 10 ans de vie conjugale, s'il est marié. Dans les deux cas, avoir moins de 55 ans.
- le célibataire s'engage à le demeurer. Dans le cas du candidat marié, le libre assentiment de l'épouse est exigé. S'il devient veuf, il ne peut se remarier.

4- Et les frais?:

- le diocèse assume les frais de cours du certificat en Sciences religieuses des aspirants et des candidats en formation ainsi que de leur épouse. Tous les autres frais: repas, transport, garde des enfants demeurent sous la responsabilité des candidats, eux-mêmes.

Si des candidats ou des épouses en ont la possibilité, ils peuvent défrayer eux-mêmes leurs frais de cours et obtenir de la part de l'évêché un reçu de charité pour fins d'impôt.

DÉMARCHE À SUIVRE À TRAVERS LES DIVERSES ÉTAPES CONDUISANT JUSQU'À L'ORDINATION

La préparation diaconale s'échelonne sur une période de cinq (5) ans, comprenant un temps de probation et quatre (4) années de formation. Le cheminement sera alors marqué par les étapes des admissions comme Aspirant et comme Candidat, suivies des institutions au Lectorat et à l'Acolytat avant l'ordination.

De plus, il est important de bien considérer que la formation n'est pas une réalité fermée; elle ne se termine pas avec l'ordination. Elle est une mise en route. Celui qui a le goût du service parlera davantage de formation continue que d'un temps de formation.

1- Préliminaires

- Consulter son curé ou une personne autorisée, par exemple un responsable d'un service diocésain ou d'une institution.
- Rencontrer les responsables du Service de préparation au Diaconat permanent et un couple du Comité de probation.
- Consulter la documentation sur le Diaconat permanent. Cette documentation sera fournie par le Service de préparation au Diaconat permanent.
- Étude de la demande au Comité de probation.
- S'il y a acceptation, adresser une demande écrite à l'Évêque du diocèse.

2- Période de probation

2.1. Objectifs de ce programme

- discernement vocationnel;
- intégration de la vie conjugale et familiale;
- évaluation de la capacité à suivre le programme de formation théologique et pastorale;
- intégration générale au Diaconat permanent.

2.2. Description de ce programme

- Le discernement vocationnel fera l'objet d'une attention particulière de la part des futurs candidats par une franchise face à leur appel et à leur vécu. Le "parrainage" fait par deux couples animateurs, tout en créant un climat de confiance et de fraternité, facilitera l'échange et le dialogue donc le discernement vocationnel.

- Le couple devra suivre une activité PRH (Ex.: Qui suis-je?) en vue d'une meilleure connaissance de soi.
- La stabilité conjugale est un pré-requis pour le futur candidat. Il serait souhaitable que le couple ait déjà vécu un engagement comme couple ou une activité de ressourcement. Si non, ce ressourcement se fera durant cette période de discernement, soit Renouement Conjugal, Etre un couple, S.O.F.
- L'évaluation de la capacité à suivre le profil de formation académique sera possible car le futur candidat devra s'inscrire au moins à un cours au certificat en sciences religieuses au cours de cette année.
- Dans le cadre de l'initiation au Diaconat permanent, nous proposons cinq (5) rencontres dans l'année avec un thème différent, réparties comme suit:

2.2.1. 1^{ière} rencontre: Un discernement à vivre

- Qui le fait? Comment le faire? Les personnes concernées? Quand se termine-t-il? Les conditions d'un bon discernement, etc.
- Informations brèves sur le Diaconat permanent: les objectifs généraux de la formation, la formation théologique, la formation pastorale, la formation spirituelle, les étapes du cheminement (les exigences, les consultations et les évaluations).

2.2.2. 2^e rencontre: Histoire de ma vocation

- Quelques témoins de l'Écriture, mon histoire personnelle, l'histoire de mon couple.
- Rédaction d'un mémoire guidant un discernement (à remettre à l'équipe des accompagnateurs).

2.2.3. 3^e rencontre: Ma communauté d'appartenance

- Mon milieu de travail, ma famille, ma paroisse, mon Église.
- Rédaction d'un mémoire guidant un discernement (à remettre à l'équipe des accompagnateurs).

2.2.4. 4^e rencontre: Mon expérience en vue du service diaconal

- Mon expérience personnelle et l'expérience de mon couple, mes engagements, nos engagements, la place de la prière dans ma vie, dans notre vie.
- L'accompagnement par ma communauté, par mes pasteurs, par le Comité de formation.
- Rédaction d'un mémoire guidant un discernement (à remettre à l'équipe des accompagnateurs).

2.2.5. 5^e rencontre: Le Diaconat permanent

- Aspects théologiques, sa place dans l'Église, sa mission, l'histoire du Diaconat permanent chez nous, son organisation.
- Le diacre: ce qu'il est, son rôle, ses droits et devoirs.
- L'épouse du diacre: sa vocation, son champ d'action.
- Le Diaconat dans notre vie: le Diaconat dans notre vie de couple, notre vie familiale, notre milieu de travail.
- Rédaction d'un mémoire guidant un discernement (à remettre à l'équipe des accompagnateurs).
- Évaluation de l'année.
- Informations diverses.

2.3. Évaluation

À la fin de l'année de Probation, les candidats reçoivent, par le Comité de Probation, une acceptation ou un refus de cheminement en Formation.

3- La formation proprement dite

3.1. La formation intellectuelle

Elle est dispensée par l'UQAC. Le candidat devra participer obligatoirement au certificat en Sciences religieuses offert par l'UQAC. Donc, il devra suivre:

- 5BBL100 Les évangiles de Matthieu, Marc et Luc
- 5ETD103 Éthique fondamentale
- 5GTH102 Animation biblique et liturgique
- 5GTH109 L'Église et les Églises
- 5GTH112 Dieu de Jésus
- 5GTH115 Théologie des ministères pastoraux
- 5REL102 Dimension spirituelle de l'être humain
- 5REL107 Projet de société et espérance chrétienne

Pour compléter son programme, l'étudiant ou l'étudiante choisit deux (2) cours parmi les suivants:

- 5BBL101 Exode et Alliance
- 5BBL105 La Bible et son univers
- 5ETB100 Questions contemporaines de bioéthique
- 5GTH108 Initiation à la théologie pratique
- 5GTH110 Le Chemin de Jésus le Christ

5GTH113 Les sacrements de l'initiation chrétienne
5SEX126 Amour et sexualité

N.B. Chacun des cours possède une valeur de trois (3) crédits universitaires. Pour obtenir son diplôme, l'étudiant ou l'étudiante doit faire dix (10) cours ou trente (30) crédits.

3.1.1. Frais à encourir

S'informer auprès de l'UQAC.

3.1.2. Lieu des cours

Ce programme est offert à Chicoutimi et en région. S'informer auprès de l'UQAC pour avoir le programme.

3.1.3 Condition d'admission

L'étudiant devra montrer qu'il est apte à suivre ces cours.

3.1.4. Pour l'épouse

L'épouse est invitée à s'inscrire au certificat.

3.1.5 Évaluation

L'étudiant devra faire parvenir une photocopie de son bulletin à la fin de chaque session au comité du Diaconat permanent.

N.B. Le candidat au Diaconat permanent et son épouse verront leurs frais de cours remboursés sur présentation des reçus de l'**UQAC** pour les cours au niveau du certificat. Ceci vaut pour les cours au certificat seulement. Si cela leur est possible, ils peuvent défrayer eux-mêmes le coût des cours du certificat et obtenir de l'Évêché un reçu pour fins d'impôt.

3.2. La formation spirituelle

Cette formation sera assurée par le Service du Diaconat permanent avec l'aide de personnes ressources:

- le discernement vocationnel;
- le ministère du Diaconat;

- la prière, l'Office divin, les Psaumes;
- la spiritualité chrétienne;
- la participation aux retraites annuelles;
- l'accompagnement par un conseiller spirituel.

3.3. La formation pastorale

Dès la première année de formation, le candidat se verra désigner un tuteur ou une tutrice dont le rôle sera de le conseiller dans sa formation pastorale.

3.3.1. Avis préliminaires

Le **Profil de formation des diacres permanents** du diocèse de Chicoutimi a déjà précisé les éléments généraux de la formation des candidats au Diaconat permanent: la formation proprement théologique, quant à elle, est déjà assurée par l'UQAC. La formation pastorale sera assurée par le Comité de formation en collaboration avec les services diocésains compétents.

Toutes les années de formation pour un candidat et son épouse qui cheminent au Diaconat permanent sont structurées dans le but de développer leur vie spirituelle, leurs connaissances canoniques et sacramentelles, en plus d'accroître leur mentalité pastorale et leur sens ecclésial, pour qu'ils puissent les appliquer plus facilement aux situations concrètes du ministère diaconal, en particulier dans le domaine de la charité.

3.3.2 Aspects de la formation

- La formation au Diaconat permanent doit avoir une orientation nettement pastorale.
- La formation donnée aux candidats doit couvrir un éventail le plus large possible d'activités pastorales susceptibles d'être vécues par le diacre.
- La formation des candidats et des épouses doit permettre d'intégrer les ressources des différents services du diocèse ainsi que celles de plus en plus nombreuses des diacres ordonnés.
- Il appartiendra à chaque candidat (couple) de se donner la formation spécifique en lien avec le projet pastoral et le mandat qui lui sera assigné.
- Le candidat demeure responsable de sa formation intellectuelle minimale exigée, soit le certificat en Sciences religieuses.

3.3.3. Objectifs généraux de la formation pastorale

La formation pastorale des candidats et des épouses devra mettre l'instance sur:

- la découverte et l'analyse des besoins du milieu;
- les liens avec la vie de leur milieu;
- la formulation des objectifs d'intervention;
- l'appropriation de techniques pouvant soutenir l'action pastorale;
- l'intégration au vécu pastoral des connaissances acquises dans la formation.

3.3.4 Objectifs spécifiques de la formation pastorale

La formation pastorale des candidats et des épouses devra:

- éveiller chacun et chacune à sa mission propre dans l'Église;
- permettre aux candidats d'établir un lien de communion entre les besoins de la communauté et leurs charismes personnels;
- permettre au couple en cheminement d'intégrer le vécu pastoral à leur expérience de couple;
- informer des programmes offerts et des projets soutenus par le Service des milieux en vue éventuellement, d'assurer l'insertion harmonieuse du candidat et de son épouse dans une action pastorale en lien, si possible, avec le Service des milieux;
- favoriser la concertation dans l'activité pastorale.

3.3.5. Pédagogie à adopter

La pédagogie à adopter tiendra compte des dispositions de celui ou de celle qui animera la session. Elle pourra prendre les formes suivantes:

- cours magistral pour l'information de base;
- étude de documents pour l'acquisition des connaissances;
- participation de personnes témoins spécialisées pour une meilleure intégration à la vie du milieu;
- travail en grand groupe ou en atelier pour la recherche ou pour l'intégration des connaissances;
- vérification des acquis pastoraux davantage à travers des périodes d'intégration et d'évaluation que par des travaux.

3.4. Description du programme des quatre (4) années de formation

3.4.1. Année – A – La spiritualité du diacre

1^{ière} rencontre: Accueil

Journée d'accueil animée par le Comité de Formation au Diaconat permanent. Cette journée se vit dans la fraternité et la simplicité. Après quelques mois d'arrêt, nous partageons notre vécu de l'été, puis nous nous posons une question: "Comment j'entrevois l'année qui commence, comme individu et comme couple"?

En regard du programme de l'année, nous exprimons nos attentes comme candidat et comme épouse en cheminement. De plus, les membres du Comité de formation font connaître leurs attentes comme responsables.

2^{ième} et 3^{ième} rencontres: La retraite

4^{ième} rencontre: La vie spirituelle (Récollection)

Dans une atmosphère de paix et de recueillement, nous regarderons la nécessité et l'importance d'une vie spirituelle bien "branchée" sur la vraie Source. De plus, nous expérimenterons des temps privilégiés où la vie spirituelle se nourrit davantage.

5^{ième} rencontre: La spiritualité du diacre permanent

Le diacre n'a pas une spiritualité particulière. C'est celle de tout baptisé, mais obligatoirement ouverte sur les autres. Nous tenterons de répondre à une question importante: "Comment un diacre peut-il se sanctifier à travers et par son ministère"?

6^{ième} rencontre: Temps d'arrêt

Comme le temps de discernement vocationnel est présent jusqu'à l'ordination, un temps d'arrêt est donné pour faire le point. Une seule question est posée: "Où en sommes-nous dans notre discernement? Comme couple? Comme personnes en cheminement au Diaconat permanent"?

7^{ième} rencontre: Prier l'Office divin

Nous nous demanderons: "Avons-nous un lieu de prière? Quelle est l'importance de prier l'Office divin? Quelle doit être notre motivation pour prier l'Office divin et y être fidèle? Comment en faire une prière de couple"?

8^{ième} rencontre: L'Eucharistie

Cette journée nous présentera une approche plus spirituelle que théologique du sacrement de l'Eucharistie. De plus, nous verrons en quoi et comment elle est le sommet et la source de notre vie chrétienne.

9^{ième} rencontre: L'Esprit-Saint et le prophétisme diaconal

Parce que le Diaconat est une vocation impliquant une permanence dans le Service, la vie spirituelle du diacre débouche forcément sur un engagement prophétique permanent. Deux questions se posent: "Comment bien vivre ce prophétisme diaconal? Comment en éviter les pièges"?

10^{ième} rencontre: À bâtir

11^{ième} rencontre: Célébration et évaluation de l'année

Nommer les découvertes, les merveilles faites en cours d'année. Identifier le chemin qui reste à faire. En avant-midi, la démarche proposée se fait de façon individuelle. En après-midi, il y aura un retour en grand groupe. La journée se terminera par une Action de grâces en célébrant l'Eucharistie.

3.4.2. Année – B – Le ministère du diacre permanent

1^{ère} rencontre: Accueil

Journée d'accueil animée par le Comité de Formation au Diaconat permanent. Cette journée se vit dans la fraternité et la simplicité. Après quelques mois d'arrêt, nous partageons notre vécu de l'été, nous nous posons une question: "Comment j'entrevois l'année qui commence, comme individu et comme couple"?

En regard du programme de l'année, nous exprimons nos attentes comme candidat et comme épouse en cheminement. De plus, les membres du Comité de Formation font connaître leurs attentes comme responsables. Il y aura des institutions à divers ministères dans le cadre d'une célébration eucharistique.

2^{ième} et 3^{ième} rencontres: La retraite

4^{ième} rencontre: Historique du Diaconat permanent et son aspect canonique

Lors de cette journée de formation, nous verrons la naissance du Diaconat dans l'Église. Puis, nous tenterons de trouver des réponses à cette question: "Pourquoi la résurrection du diaconat permanent dans l'Église et pourquoi dans notre diocèse"? De plus, nous verrons la reconnaissance ecclésiale du Diaconat permanent avec ses droits et ses devoirs de clercs.

5^{ième} rencontre: La Parole de Dieu dans ma vie

Le diacre et le ministère de la Parole: "En quoi la Parole de Dieu est nourriture pour moi? Quelle place elle occupe dans ma vie, cette Parole"?

6^{ième} rencontre: Temps d'arrêt: Le ministère caritatif

Au cours de la journée, nous jetterons un regard sur l'histoire de nos engagements caritatifs. Puis, nous nous poserons ces questions: "Où en sommes-nous? Quelles sont nos aptitudes? Quels sont les appels que j'entends pour un champs d'action en particulier"?

7^{ième} rencontre: Le service de la Parole

Les buts de cette rencontre sont d'augmenter la conscience de l'importance de l'homélie, de découvrir comment devenir plus compétent et plus à l'aise et faire grandir le goût de faire homélie. Enfin, développer une habileté dans d'autres formes d'interventions qui s'offrent aux diacres en exploitant davantage la couleur du couple et de son engagement diaconal.

8^{ième} rencontre: Champs d'action du ministère caritatif

Ensemble et avec des diacres ordonnés, nous explorerons les avenues possibles qui s'offrent aux diacres dans l'exercice du ministère qui leur est propre: "Le service de la Charité". Par des témoignages de diacres engagés dans ce ministère caritatif, nous y verrons des modèles d'intervention aidant la préparation du projet pastoral si cela est utile.

9^{ième} rencontre: Le ministère liturgique du diacre

Le ministère liturgique, même s'il n'est pas le plus important pour un diacre, doit s'exercer avec dignité et compétence afin d'éviter l'exagération dans le faire ou le non faire, lors d'intervention possible au cours d'une célébration (célébration eucharistique, de la Parole, funérailles). De plus, nous nous familiariserons avec l'utilisation des rituels existants pour chacun des sacrements où l'intervention d'un diacre est permise (baptême, mariage).

10^{ième} rencontre année «B»: Les nouveaux champs d'intervention pastorale

La diminution de la pratique religieuse et la difficulté de rejoindre les baptisés par les moyens traditionnels place l'Église actuelle devant le défi de l'évangélisation. L'objectif de la journée consiste à sensibiliser les candidats et les épouses à la manière de relever ce défi aujourd'hui, par l'exploration de nouvelles avenues dans lesquelles ils pourraient s'engager, apprivoiser de nouveaux moyens d'évangélisation.

11^{ième} rencontre: Célébration et évaluation de l'année

Nommer les découvertes, les merveilles faites au cours de l'année. Identifier le chemin qui reste à faire. En avant-midi, la démarche proposée est faite de façon individuelle. En après-midi, il y aura un retour en grand groupe. La journée se terminera par une Action de grâces en célébrant l'Eucharistie.

3.4.3. Année – C – L'engagement diaconal

1^{ière} rencontre: Accueil

Journée d'accueil animée par le Comité de Formation au Diaconat permanent. Cette journée se vit dans la fraternité et la simplicité. Après quelques mois d'arrêt, nous partageons notre vécu de l'été, puis nous nous posons une question: "Comment j'entrevois l'année qui commence, comme individu et comme couple"? En regard du programme de l'année, nous exprimons nos attentes comme candidat et comme épouse en cheminement. De plus, les membres du Comité de formation font connaître leurs attentes comme responsables.

2^{ième} et 3^{ième} rencontres: La retraite

4^{ième} rencontre: Notre couple au cœur du Diaconat

Parce que le Diaconat est un appel personnel et une vocation de couple, impliquant un engagement permanent, au cours de cette journée nous regarderons si cet engagement peut-être source de conflits, d'essoufflement et d'étouffement pour le couple. De plus, nous verrons les pistes possibles pour éviter la mort du couple et développer davantage son épanouissement dans le service. "Comment grandir comme couple dans un service diaconal"?

5^{ième} rencontre: Nos soifs comme femme dans un projet diaconal

Lors de cette journée de formation, nous ferons le parallèle entre le "oui" de l'épouse du diacre s'insérant dans un projet d'Église et le "oui" de Joseph face à la vocation particulière de Marie. Nous verrons aussi tout ce que cela suppose d'implication et de support de la part de l'épouse afin d'éviter la frustration et d'être avec son époux, de vrais partenaires dans ce projet d'Église.

6^{ième} rencontre: Temps d'arrêt

Comme le discernement vocationnel est présent jusqu'à l'ordination, deux (2) questions se posent pour aider les personnes qui cheminent: "Où en sommes-nous dans notre discernement? Comme épouse, où j'en suis avec mon oui"?

7^{ième} rencontre: Engagement dans la communauté (le mandat)

Cette journée apporte tout l'éclairage sur la différence qui existe entre le projet diaconal et le projet pastoral. Nous regarderons alors toutes les étapes de mise en marche d'un projet pastoral et sa nécessité dans l'Église diocésaine. De plus, nous verrons que l'on ne se donne pas une mission... c'est Dieu seul qui par la voix de son Évêque, appelle à la mission.

8^{ième} rencontre: Le partenariat dans l'Église

Prêtres, diacres, laïcs, partenaires au Service de l'Église. Est-ce une utopie ou une réalité? Ensemble, au cours de cette journée, nous regarderons les pistes possibles de réalisation de ce partenariat responsable. Jusqu'où sommes-nous prêts à investir de part et d'autres pour travailler ensemble en Église, dans le respect de chacun?

9^{ème} rencontre: L'engagement au cœur du monde

S'habiliter à discerner la présence de Dieu à l'œuvre dans le monde et à y porter une action dans le sens de faire réussir le monde à la manière de Jésus. Déceler les valeurs évangéliques en croissance pour les faire éclater et les installer là où il y a des besoins. Analyser les besoins et intervenir dans la réalité du monde comme étant le jardin où Dieu est à l'œuvre et dans lequel on s'engage avec Lui.

10^{ème} rencontre année C : Le bénévolat

Le diacre et son épouse sont des personnes concernées par le bénévolat, puisqu'ils sont eux-mêmes des bénévoles et, par leur ministère, appelés à être en contact régulier avec des personnes bénévoles.

L'objectif de la journée est de situer l'importance du bénévolat dans notre société marchande et quels en sont les enjeux sociaux, éthiques et spirituels. Il sera aussi question des pièges qui guettent la personne bénévole, principalement le diacre et/ou l'épouse qui travaillent parfois en responsabilité vis-à-vis d'eux. Cette journée sera éclairée particulièrement par la parabole du Bon Samaritain.

11^{ème} rencontre: Célébration et évaluation de l'année

Nommer les découvertes, les merveilles faites au cours de l'année. Identifier le chemin qui reste à faire. En avant-midi, la réflexion proposée est faite de façon individuelle. En après-midi, il y aura un retour en grand groupe. La journée se termine par une action de grâces en célébrant l'Eucharistie.

3.4.4. Année – D – L'accompagnement

1^{ière} rencontre: Accueil

Journée d'accueil animée par le Comité de Formation au Diaconat permanent. Cette journée se vit dans la fraternité et la simplicité. Après quelques mois d'arrêt, nous partageons notre vécu de l'été, puis nous nous posons une question: "Comment j'entrevois l'année qui commence, comme individu et comme couple"? En regard du programme de l'année, nous exprimons nos attentes comme candidat et comme épouse en cheminement. De plus, les membres du Comité de Formation font connaître leurs attentes comme responsables.

2^{ième} et 3^{ième} rencontres: La retraite

4^{ième} et 5^{ième} rencontres: L'équilibre affectif

"Le but de la vie étant d'être soi. C'est-à-dire devenir l'être qu'on découvre au tréfonds de soi en actualisant les potentialités de son être et du même coup en réalisant ce pourquoi on est fait" (André Rochais). Donc, pour atteindre cet objectif, il faut d'abord découvrir et libérer qui on est et d'autre part, apprendre à exister selon son être et à vivre en harmonie avec lui.

6^{ième} rencontre: La relation d'aide

Durant cette journée, nous identifierons les conditions essentielles pour un accompagnement valable. En plus, nous regarderons les attitudes idéales que doit posséder l'accompagnateur afin d'éviter les pièges possibles. Enfin, nous verrons les réactions vécues par la personne accompagnée.

7^{ième} rencontre: Temps d'arrêt

Une question est posée: "Dans mon histoire personnelle, est-ce que j'ai eu un accompagnement psychologique ou spirituel? Si non, qu'est-ce qui m'a empêché de le faire"?

8^{ième} rencontre: L'accompagnement spirituel

Nous nous demanderons quel est le sens de l'accompagnement spirituel et quel est son importance? En plus, qu'est-ce qu'on attend de l'accompagnateur spirituel et qu'est-il en droit d'attendre de nous?

9^{ième} rencontre: La relation d'aide aux malades et la pastorale du deuil

Le service de la Charité du diacre s'adresse souvent à des personnes atteintes par la maladie ou encore touchées par le décès d'un proche. Ce ministère est exigeant et demande du doigté. Comment intervenir auprès de ces personnes? Cette journée de formation est consacrée au partage d'expérience d'accompagnement vécues et à l'acquisition d'attitudes aidantes auprès des personnes malades ou endeuillées.

10^{ième} rencontre: L'accompagnement des personnes demandant le sacrement du Baptême ou du Mariage

Dans la communauté où il évolue, en vertu du ministère qui lui est confié de par son ordination, le diacre est appelé à célébrer des baptêmes et des mariages et cela suppose qu'il accompagne plus ou moins longtemps les personnes qui demandent ces services. Durant cette journée de formation, des agents pastoraux expérimentés nous présentent comment, dans leur pratique, il exercent cet accompagnement aux sacrements du Baptême et du Mariage.

11^{ième} rencontre: Célébration et évaluation de l'année

Nommer les découvertes, les merveilles faites en cours d'année. Identifier le chemin qui reste à faire. En avant-midi, la réflexion proposée est individuelle. En après-midi, il y aura un retour en groupe. La journée se termine par une Action de grâces en célébrant l'Eucharistie.

3.5. La formation affective, humaine et sociale

En tout temps du cheminement d'un candidat, le Comité de formation peut exiger, soit:

- une session de relation d'aide;
- fin de semaine de couple.

3.6. Examen canonique

Avant d'être ordonné diacre, le candidat doit prouver, par un examen auprès de la Chancellerie, ses connaissances liturgiques et canoniques aux situations concrètes du ministère diaconal, dans le domaine des sacrements.

3.7. Parrainage après l'ordination

Tout en conservant l'accompagnement de son tuteur ou ses tuteurs, le nouvel ordonné devra, en consultation avec le couple responsable du Diaconium, se trouver un parrain pour l'accompagner dans ses nouvelles responsabilités liturgiques pour la période d'une année.

3.8. Participation à un fonds d'entraide du diocèse de Chicoutimi

Une fois ordonné, le diacre devra déboursier un montant de \$100.00 par année pour une période de dix (10) ans, à moins que l'âge de la retraite arrive avant l'expiration de cette période.

PROFIL D'UN TUTEUR

La responsabilité de la démarche diaconale du candidat incombe au Comité de Formation. Afin d'apporter une aide plus adéquate à chacun des candidats en cheminement et pendant la première année suivant l'ordination, le tuteur continue son rôle d'accompagnateur du projet, de guide personnel et de coresponsable avec le Comité.

1- Le tuteur

1.1. Son rôle

1.1.1. Un accompagnateur (projet)

- qui encourage la créativité, l'initiative du candidat dans ses projets d'engagement, mais freine également, si nécessaire;
- qui regarde le "projet diaconal" avec le candidat et l'aide dans son élaboration;
- qui veille à ce que le candidat (et son épouse) se choisisse un conseiller spirituel et lui montre l'importance de cet accompagnement;
- qui apporte soutien, compréhension et éclairage avisés sur les besoins du moment et du milieu.

1.1.2. Un guide (personne)

- qui aide le candidat à reconnaître ses charismes et l'invite à les mettre en valeur;
- qui apprend au candidat la souplesse face aux événements et aux personnes;
- qui suit la progression du cheminement et prévient les déviations;
- qui aident le candidat dans les démarches importantes.

1.1.3. Un coresponsable

- qui supervise avec le Comité de formation, le développement personnel, intellectuel, théologique du candidat, ainsi que celui de sa pratique dans la pastorale;
- qui collabore à l'élaboration des méthodes (moyens) de formation;
- qui voit avec le Comité, à la façon dont le candidat s'intègre à la formation demandée;

- qui aide le candidat à s'intégrer dans le milieu clérical et ecclésial: d'abord pour que le Diaconat permanent prenne la place qui lui est confiée par et dans l'Église, et aussi pour le candidat lui-même en tant que personne;
- qui joue un rôle de discernement au Conseil des ordres;
- qui est membre d'un conseil consultatif pour le Service de Préparation

2- Qualités du tuteur

Le Comité du Diaconat permanent veillera à ce que le tuteur soit auprès du candidat et son épouse un témoin privilégié dont les critères de choix seront les suivants:

- choisi par le Comité de Formation et accepté par le candidat, possédant:
 - √ un bon discernement;
 - √ une bonne expérience pastorale dans la ligne de Vatican II;
 - √ un bon équilibre;
 - √ une bonne spiritualité;
 - √ une disponibilité accueillante et gratuite;
 - √ une bonne ouverture d'esprit.
- être humain avant tout;
- être franc;
- être facile de communication;
- avoir le respect du cheminement et de la liberté de l'individu;
- se sentir à l'aise avec le couple.

Avec le Comité, ils porteront le projet de la formation et de l'accompagnement des candidats. Dépendant des besoins, les tuteurs se réuniront à trois (3) reprises et formeront le Comité élargi du Diaconat permanent.

Il faut noter que le tuteur ne peut être le conseiller spirituel du candidat qu'il accompagne.

L'ÉVALUATION DES CANDIDATS

1- Conseil des ordres

1.1. Qui le fait?

Le Conseil des ordres est chargé de l'évaluation des candidats. Ce Conseil est formé des membres du Comité de Formation du Diaconat permanent, du tuteur, du curé et du président de la Zone où réside le candidat et cela pour chacun des candidats.

1.2. Comment se fait-il?

Par l'étude du dossier du candidat, soit par:

- les relevés de notes;
- les remarques effectuées au cours des visites et des rencontres;
- les remarques recueillies au cours des consultations effectuées aux étapes du cheminement (une vingtaine de personnes des milieux de travail, paroissial et familial).

1.3. Quand se fait-il?

À quatre (4) reprises, le Conseil des ordres se réunit pour se prononcer sur le passage d'une étape à l'autre pour chacun des candidats:

- d'aspirant à l'accueil comme Candidat;
- de Candidat au Lectorat où un questionnaire plus élaboré sera fourni;
- le Lectorat à l'Acolytat;
- de l'Acolytat à l'ordination. À cette étape, le milieu accueille le candidat. Il y a alors une soirée d'informations sur le Diaconat et présentation de la candidature. Quelques personnes sont alors invitées à se prononcer.

1.4. La décision

Après les prières, l'échange des informations, la délibération, le Conseil des ordres pourra proposer le candidat à l'Évêque pour l'étape qu'il franchit ou pour l'ordination.

2- La visite des candidats

Chaque année, les répondants du Diaconat ou un couple membre du Comité, visitent chacun des candidats. L'objectif de ces visites est d'être à l'écoute des préoccupations des candidats, de leur famille, du travail, des engagements, de l'accompagnement, etc...

3- Demandes des candidats à l'Évêque

Pour devenir aspirant au Diaconat, chacun membre du couple doit écrire à l'Évêque son désir de commencer une démarche. La demande d'ordination se fait toujours à l'Évêque. C'est l'Évêque qui répond au candidat suite aux recommandations des responsables du Service de Préparation.

4- L'épouse du candidat

- elle doit donner par écrit son accord pour que son mari entreprenne la démarche;
- elle doit donner son accord par écrit d'abord et à haute voix, à chacune des étapes du cheminement;
- elle doit participer aux rencontres annuelles ainsi qu'à la retraite;
- elle est invitée à s'inscrire au certificat;
- il est nécessaire qu'elle soit consciente de sa vocation personnelle d'épouse de diacre, vocation qu'elle s'appliquera à épanouir selon ses propres charismes;
- il est nécessaire qu'un bon dialogue se poursuive dans le couple tout au long du cheminement et après l'ordination;
- il est nécessaire qu'elle développe sa spiritualité et ses engagements et qu'elle découvre comment elle participera au projet diaconal de son mari.

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE DISCERNEMENT

Après avoir été recommandé par les responsables du Service de Préparation, l'aspirant doit manifester, par écrit, sa volonté de devenir diacre permanent et écrire à l'Évêque du diocèse pour demander à commencer son temps de formation. L'épouse doit, elle aussi, exprimer par écrit son accord à cette démarche.

Être tuteur ou tutrice pour un couple en cheminement au Diaconat peut être une expérience enrichissante et gratifiante, compte tenu des liens privilégiés qui peuvent se créer entre le tuteur ou la tutrice et le couple, mais c'est aussi une démarche délicate et un défi à relever qui s'échelonne sur cinq (5) ans. Au cours d'une dizaine de rencontres par année, il faut vérifier les éléments importants qui aideront le Service de préparation dans le discernement d'un appel vocationnel. Le tuteur ou la tutrice détectera tout d'abord des signes d'un appel au Diaconat chez le mari et vérifiera les motivations profondes du candidat à vouloir accéder au diaconat. On verra aussi les signes de bonne santé physique, psychologique et spirituelle et aussi comment se vit la relation conjugale. L'épouse est une personne importante pour le candidat au Diaconat et la manière dont elle vit l'engagement de son mari est un signe qui parle fort et qu'on ne peut pas négliger.

Voici donc quelques points de vigilance et d'attention pour l'accompagnement des couples pour chacune des années :

1- Première année: le mari est Aspirant

- 1.1. Se donner un temps d'apprivoisement.
- 1.2. Parler de votre rôle de tuteur ou tutrice. Préciser avec le couple la différence entre tuteur, tutrice et accompagnateur spirituel, particulièrement si le tuteur est prêtre. S'assurer que les personnes que vous accompagnez ont un accompagnateur spirituel.
- 1.3. Le tuteur ou la tutrice est le ou la porte-parole du Conseil des ordres. Sont-ils prêts à accueillir toute réponse que le tuteur ou la tutrice apportera?
- 1.4. Vérifier comment ils vivent les rencontres de formation. Qu'est-ce qu'ils retirent de ces rencontres? Quel est leur intérêt devant les thèmes abordés?
- 1.5. Les cours à l'UQAC... Leur intérêt? Des difficultés?

1.6. La Liturgie des Heures... Qu'est-ce que c'est? Donner le goût.

1.7. Réfléchir sur l'importance de l'engagement diaconal, de son caractère définitif, de ses obligations, de ses exigences. Vérifier dans quel état d'esprit ces personnes arrivent au Diaconat. Qu'est-ce qui les amène à entreprendre cette démarche?

1.8. Amorcer déjà un partage sur le ministère de la Charité – premier pilier du Diaconat. Sont-ils portés vers les petits, les pauvres, les mal-aimés, etc...? Vers qui se sentent-ils appelés plus particulièrement?

1.9. À partir de janvier, vérifier avec le candidat et son épouse la possibilité de franchir l'étape suivante, soit celle de **Candidat**. Dans quelle intention veulent-ils que le mari devienne candidat? Quelles sont leurs craintes, leurs hésitations, leurs difficultés? Est-ce que ça se vit dans la paix? Les inviter à **écrire chacun une lettre indiquant les raisons qui motivent leur demande**. Ces lettres seront envoyées aux responsables du Service de préparation.

1.10. **Au cours de chacune de vos rencontres** avec le couple en cheminement, essayer **d'observer les points suivants**:

1.10.1. Attitude du candidat et de son épouse devant la vie, les joies et les difficultés. Leur facilité ou difficulté d'adaptation devant les événements qui se présentent.

1.10.2. Comment va leur relation conjugale? Est-elle fusionnée ou autonome? Leur communication? Comment gèrent-ils leurs conflits?

1.10.3. La relation avec les enfants? Autoritaire? Conflictuelle? De confiance?

1.10.4. Comment se vivent les relations interpersonnelles au travail?

Une attention spéciale au conjoint qui ne s'exprime pas beaucoup. Lui faire de la place, lui donner une chance de s'ouvrir.

1.11. Au terme de l'année de formation, habituellement au cours du mois de mars, avril ou mai, le tuteur ou la tutrice est appelé à **se prononcer sur son candidat dans une réunion du Conseil des Ordres**.

2- Deuxième année: le mari est Candidat

La première rencontre de l'année – habituellement située à la fin d'août – constitue la journée des Institutions. **Le mari franchit l'étape d'Aspirant à «Candidat».**

- 2.1. Comment cela se vit-il chez-lui? Qu'est-ce que ça éveille en lui? Chez l'épouse?
- 2.2. Comment perçoivent-ils le Diaconat après une année de cheminement? Y a-t-il du changement depuis l'an passé? Font-ils des découvertes?
- 2.3. Creuser la réflexion sur le ministère de la Charité.
- 2.4. Quels sont les centres d'intérêt de ce couple, en ce qui regarde l'engagement pastoral? Quelles sont leurs joies? Leurs difficultés? Sont-ils portés vers les petits, les pauvres, les mal-aimés, etc...? Vers qui se sentent-ils appelés?
- 2.5. L'épouse commence peut-être à vivre des sentiments particuliers reliés à la célébration de l'institution. Que vit l'épouse par rapport au fait que son mari seul passera d'une étape à l'autre et que son rôle à elle se limitera d'accepter ou de refuser? Réalise-t-elle que c'est seulement son mari qui sera ordonné au bout de la démarche?
- 2.6. Est-ce que l'épouse «suit» son mari? ou se sent-elle concernée personnellement par le projet diaconal?
- 2.7. **Toujours tenir compte de:** comment le couple vit-il les rencontres de formation? Les cours à l'UQAC... des difficultés? Vérifier l'authenticité de l'appel et les motivations du candidat vers le Diaconat.
- 2.8. **Au cours de chacune de vos rencontres** avec le couple en cheminement, essayer **d'observer les points suivants:**
 - 2.8.1. Attitude du candidat et de son épouse devant la vie. Leur facilité ou difficulté d'adaptation devant les événements qui se présentent.
 - 2.8.2. Comment va leur relation conjugale? Leur communication? La relation avec les enfants? Comment vont les relations au travail?
 - 2.8.3. Attention spéciale au conjoint qui ne s'exprime pas beaucoup.

2.9. À partir de janvier, vérifier l'intérêt pour la **Parole de Dieu...** capacité à proclamer la Parole et en Témoigner.

2.10. Vérifier avec le candidat et son épouse la possibilité de passer à l'étape du **Lectorat**. Dans quelle intention veulent-ils franchir cette étape? Quelles sont les craintes, les hésitations, les difficultés qui se présentent à eux? Est-ce qu'ils sont dans la paix? Comment peuvent-ils **se préparer à vivre cette nouvelle étape**. Les inviter à écrire **chacun une lettre** pour demander à ce que le candidat franchisse l'étape vers le Lectorat en **mentionnant leurs motivations personnelles à le faire**. Ces lettres sont envoyées aux responsables du Service de préparation.

2.11. Au terme de l'année de formation, habituellement au cours du mois de mars, avril ou mai, le tuteur ou la tutrice est appelé à **se prononcer sur son candidat dans une réunion du Conseil des Ordres**.

3- Troisième année: le mari est Lecteur

Le couple a vécu la célébration de l'Institution au Lectorat à la fin d'août.

3.1. La Parole de Dieu a-t-elle un écho dans leur vie? Comment cela se vit-il? Ont-ils le goût de lire la Parole? Susciter ce goût si nécessaire.

3.2. Est-ce que la Parole s'intègre dans leur perception du Diaconat? Y a-t-il du changement depuis l'an passé? Le ministère de la Parole, 2^{ième} pilier du Diaconat, est-il bien compris?

3.3. Habituellement, le couple vit des doutes et des hésitations au cours de cette étape. Comment cela se vit-il? Il se peut même qu'ils aient la pensée de tout lâcher. Les encourager si nécessaire et les aider à discerner les signes de leur appel.

3.4. **Toujours tenir compte de:** ce que vit l'épouse. Comment le couple vit-il les rencontres de formation? Les cours à l'UQAC... des difficultés? Vérifier l'authenticité de l'appel et les motivations du candidat vers le Diaconat.

3.5. Parler avec eux de leurs engagements, car ce sera le terrain futur de l'engagement diaconal. Ces échanges faciliteront, à long terme, la planification d'un projet pastoral qui devrait arriver l'an prochain.

3.6. **Au cours de chacune de vos rencontres** avec le couple en cheminement, essayer **d'observer les points suivants**:

3.6.1. Attitude du candidat et de son épouse devant la vie. Leur facilité ou difficulté d'adaptation devant les événements qui se présentent.

3.6.2. Comment va leur relation conjugale? Leur communication? La relation avec les enfants? Les relations au travail? Dans les engagements?

3.6.3. Attention spéciale au conjoint qui ne s'exprime pas beaucoup.

3.7. À partir de janvier, vérifier leur goût pour **l'Eucharistie, leur esprit communautaire, la liturgie**, etc... Comment vivent-ils la Communauté? Quelle est leur implication dans la communauté paroissiale? Comment vivent-ils leurs relations avec les autres agents, agentes de pastorale (prêtres, animateurs, animatrices de pastorale)?

3.8. Vérifier avec le couple de la possibilité que le mari franchisse l'étape de **l'Acolytat**. Quelles sont les motivations profondes de chacun? Leurs craintes? Leurs hésitations? Comment peuvent-ils se préparer? Les inviter à **écrire chacun leur lettre demandant à ce que le mari franchisse l'étape vers l'Acolytat, en mentionnant leur motivations personnelles à le faire**. Ces lettres sont envoyées aux responsables du Service de préparation.

3.9. Au terme de l'année de formation, habituellement au cours du mois de mars, avril ou mai, le tuteur ou la tutrice est appelé à **se prononcer sur son candidat dans une réunion du Conseil des Ordres**.

4- Quatrième année: le mari est Acolyte

Cette année est très importante car elle marque habituellement la fin du cheminement diaconal. C'est au cours de cette année, probablement, que la décision sera prise de demander **l'ordination au Diaconat permanent**.

Le couple a vécu la célébration de l'institution à l'Acolytat à la fin d'août.

4.1. L'Eucharistie a-t-elle du sens dans leur vie? Comment cela s'exprime-t-il? **La liturgie est le 3^e pilier du ministère diaconal**. Sont-ils intéressés? Est-ce que la liturgie s'intègre dans leur perception du Diaconat? Est-ce que leur perception du Diaconat change depuis l'an passé?

4.2. À cette étape, le candidat et son épouse sentent venir la fin du cheminement. Le questionnement devient plus aigu, plus pressant, plus sérieux encore. Sont-ils inquiets? Troublés? En paix?

4.3. Réfléchir sur l'importance de l'engagement diaconal, de son caractère définitif, de ses obligations, de ses exigences. **Vérifier l'authenticité de l'appel**, des motivations qui amènent le candidat à se présenter au Diaconat.

4.4. Vérifier l'authenticité de la démarche personnelle de l'épouse. Se sent-elle concernée par l'engagement diaconal? Prend-elle au sérieux la réponse qu'elle devra donner? Vit-elle des peurs? Des questionnements?

4.5. Il est temps pour eux de songer à planifier un projet pastoral, en rapport avec leurs charismes, les engagements qu'ils ont déjà eus, etc... Le tuteur ou la tutrice est une aide précieuse dans cette planification, afin d'identifier les objectifs à atteindre et les stratégies à réaliser.

4.6. **Toujours tenir compte de:** ce qu'ils retirent des journées de formation, leur intérêt. Les cours: des difficultés, etc...

4.7. **Au cours de chacune de vos rencontres** avec le couple en cheminement, essayer **d'observer les points suivants:**

4.7.1. Attitude du candidat et de son épouse devant la vie. Leur facilité ou difficulté d'adaptation devant les événements qui se présentent.

4.7.2. Comment va leur relation conjugale? Leur communication? La relation avec les enfants?

4.7.3. Attention spéciale au conjoint qui ne s'exprime pas beaucoup.

4.8. **Lorsque le candidat et son épouse sont prêts**, le tuteur ou la tutrice invite le candidat à écrire **une lettre à l'Évêque pour lui demander l'ordination au Diaconat permanent. L'épouse, elle aussi, écrit sa lettre personnelle à Monseigneur, y mentionnant ses motivations profondes et son accord à ce que son mari soit ordonné diacre.**

4.9. Au terme de l'année de formation, habituellement au cours du mois de mars, avril ou mai, le tuteur ou la tutrice est appelé à **se prononcer sur son candidat dans une réunion du Conseil des Ordres.**

5- Cinquième année: le candidat est diacre

Le tuteur ou la tutrice accompagne le nouveau diacre et son épouse. Ils ont quitté la «serre chaude» du cheminement et de la formation et se sentent parfois un peu seuls et bien petits devant la tâche qui leur incombe maintenant.

Le tuteur ou la tutrice les guide et les soutient dans leurs premiers pas et leur indique des personnes qui peuvent les aider et même les former pour le ministère de la Parole et le service liturgique. Ex. : les homélies, les baptêmes, les mariages, etc...

Le tuteur ou la tutrice les réconforte et les conseille pour passer au travers des premières difficultés rencontrées dans le projet pastoral.